

Blanden, le 25 octobre 1956.

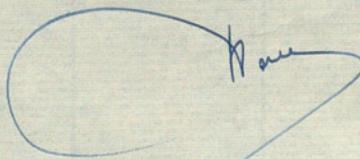
Monsieur Jaime Vicens Vives,  
Professeur à l'Université,  
Barcelone.

Cher Monsieur et Très Honoré Collègue,

Vous confirmant ce que notre Ami, M.J. Beneyto, vous a fait savoir, je pense, je crois pouvoir vous annoncer que, sauf empêchement imprévu, j'arriverai à Madrid, venant de Lisbonne, le 12 novembre prochain. Je serais très content de vous connaître personnellement, de toucher d'autres chercheurs qui s'intéresseraient à l'histoire des institutions parlementaires sous l'ancien régime, et éventuellement de faire une conférence à vos étudiants (si la chose ne vous semblait pas trop difficile en ce moment-ci de l'année). Je pourrais fournir des renseignements sur le travail de la Commission internationale pour l'histoire des Assemblées d'états, sur mes propres études corporatives, ou encore sur l'un ou l'autre chapitre de l'histoire de mon pays.

Je vous remercie d'avance de ce que vous voudrez bien faire, et je vous demande pardon du dérangement. Je crois bien faire, en écrivant également à M. José M. Font, de votre Faculté de Droit. Votre réponse éventuelle peut-être adressée aux bons soins de M. Beneyto, 17, Moreto, Madrid, ou aux bons soins de M. le Chef de Cabinet, Ministerio das Corporaçoes e de Previdencia Social, Lisboa.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et Très Honoré Collègue, l'expression de mes sentiments de haute considération.



E. Lousse,  
Professeur à l'Université de Louvain,  
Vice-Président de la Commission internationale  
pour l'Histoire des Assemblées d'états.